

**Elèves entrant au lycée Jean Rostand  
(Enseignement Général, Technologique et Professionnel)**

**Note d'information en direction des Parents et des Elèves**

**Rentrée scolaire 2016 - 2017**



Nous avons le plaisir de vous informer que votre enfant est affecté dans notre établissement pour la rentrée scolaire 2016-2017.

Vous pourrez procéder à l'inscription aux dates et heures indiquées ci-dessous à la Maison des Lycéens :

Académie de  
Versailles

Affaire suivie par :

Bernard POIGT  
Proviseur

01 30 94 09 21

Télécopie  
01 30 33 44 50

Mél  
0782540m@ac-versailles.fr

WEB  
[www.lyc-rostand-mantes.ac-versailles.fr](http://www.lyc-rostand-mantes.ac-versailles.fr)

66, rue Fernand Bodet  
78200 Mantes-la-Jolie



**Vendredi 24 juin 2016 : 14h à 17h (Tous niveaux Généraux + Professionnels)**  
**Samedi 25 juin 2016 : 9h à 12h (Tous niveaux)**  
**Lundi 27 juin 2016 : 9h à 12h et de 14h à 17h (Tous niveaux)**

**Pour vous parler d'Enseignements d'Exploration et vous guider dans le choix de l'enseignement de la 1<sup>ère</sup> STI2D (EE ou ITEC) des professeurs vous recevront.**

Le jour de l'inscription, chaque élève remettra :

- un **EXEAT** (Certificat de sortie de l'établissement d'origine)
- 1 photo d'identité récente (portant au dos nom-prénom et classe de l'élève)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire ou postal au nom des responsables légaux et éventuellement la notification d'attribution de bourse.
- La fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée.
- Vous glisserez dans une enveloppe demi-format « **la fiche d'urgence** » ainsi que la **photocopie des vaccinations à jour**
- Bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre pour les secondes générales et technologiques
- Présentation et inscription à l'Association Sportive
- Une participation au financement de la MDL (Maison Des Lycéens) de 5 euros, réglée par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Jean Rostand de Mantes La Jolie.

Pour les élèves demi-pensionnaires, vous pourrez vous inscrire à la cantine en fournissant les documents joints dans la pochette **Demi-Pension**, le jour même de votre inscription. Il faudra vous adresser au Secrétariat des Elèves.

**Tout dossier incomplet sera refusé et ne permettra pas l'inscription de l'élève.  
Je vous remercie de respecter scrupuleusement ces consignes.**

*PS : Vous trouverez ci-joint le planning de la rentrée des classes*